

## Conseil Municipal du Mardi 09 avril 2024 à 20h00

### Délibération N° 2024/021

Date de la convocation : 27 mars 2024

Conseillers en exercice : 25

Conseillers présents : 20

Représentés : 0

Présents: Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Pierre-Alain HIRSCH, Alexis LEON, Dior DEMEULENAERE-SENE, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Kenan KOC.

Absents excusés : Pierre PELTIER, François NICOLAS, Gwenaël MAGNANT, Caroline CLAVÉ, Marie DOINEL

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Olivier ARTHUR

### OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Après avoir entendu le rapport de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que la Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que Monsieur Michel BOUTEILLER a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Madame Sylvie LAROCHE, Maire, s'est retirée pour laisser la présidence à Michel BOUTEILLER pour le vote du compte administratif,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable,

Le compte administratif 2023 s'établit ainsi :

**DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Recettes de fonctionnement	3 285 632.76 €
Dépenses de fonctionnement	2 582 380.61 €
Excédent de fonctionnement	703 252.15 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté 002 BP 2023	791 198.52 €

**RESULTAT A AFFECTER** **1 494 450.67 €**

**DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes d'investissement	457 878.30 €
Dépenses d'investissement	405 779.12 €
Excédent d'investissement	52 099.18 €
Résultat d'investissement antérieur reporté 001 BP 2023	- 49 586.50 €

**RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE** **2 512.68 €**

**TOTAL FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT** **1 496 963.35 €**

**RESTES A REALISER**

Restes à réaliser : recettes	0 €
Restes à réaliser : dépenses investissement	153 700 €
<b>SOLDE</b>	<b>153 700 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**

Approuve le compte administratif 2023.

La secrétaire de séance,  
Conseiller municipal,

Olivier ARTHUR



Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE



Transmis en Préfecture : 25 avril 2024  
Affichage : 25 avril 2024